



LA CONTRAINTE PÉNALE REGARDS CROISÉS SUR LE BILAN ET LES PERSPECTIVES DE CETTE PEINE ALTERNATIVE À L'EMPRISONNEMENT

24 MARS 2017
9h-12h

LYON

Amphithéâtre Huvelin
Palais de l'Université

15 quai Claude Bernard - Lyon 7^e



Sous la direction scientifique de **Blandine THELLIER DE PONCHEVILLE**, Maître de conférences, Equipe de droit privé - Centre de droit pénal

9h00 *Mot d'accueil*

Franck MARMOZ, Doyen de la Faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3
Patrick MISTRETTA, Professeur, Co-directeur du Centre de droit pénal

9h10 *Remerciements et présentation*

Blandine THELLIER de PONCHEVILLE, Maître de conférences, Faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3

9h20 *Présentation de la contrainte pénale*

Virginie JEANPIERRE, Doctorante à la Faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3

9h50 *Le point de vue du Parquet*

Laurence BARRIQUAND, Vice-Procureur en charge de l'exécution des peines près du Tribunal de Grande Instance de Lyon

10h10 *Discussion*

10h25 *Pause Café*

10h50 *Le point de vue du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)*

Philippe JUILLAN, Directeur Fonctionnel du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Aude

11h10 *Le point de vue du Conseil*

Jean-François BARRE, Avocat au Barreau de Lyon- Président de la Commission pénale et membre du Conseil de l'Ordre

11h30 *Discussion*

Validation au titre de la formation continue pour les avocats (3 heures)

DROITS D'INSCRIPTION

90€ TTC pour les professionnels

Gratuit pour les avocats justifiant de moins de 2 années

d'inscription au Barreau

Gratuit pour les enseignants-chercheurs et les étudiants

INSCRIPTION OBLIGATOIRE jusqu'au 13 mars

Pour recevoir le bulletin d'inscription

CONTACT : Equipe de droit privé : edprive@univ-lyon3.fr

Tél. : 04 26 31 87 57 - 88 49